



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

## **SYNTHESE GLOBALE**

### **DOCUMENT N°1**

Les clefs de lecture du compte administratif 2020 .....	3
I. La synthèse globale .....	3
A. Les grands enseignements de l'année 2020 marquée par un contexte sanitaire hors norme .....	3
B. L'impact financier de la crise sanitaire en 2020 .....	4
C. Les grandes masses du compte administratif de la Ville .....	6
D. La trajectoire des dépenses et des recettes .....	7
E. Les réalisations de la section de fonctionnement .....	7
F. Les réalisations de la section d'investissement .....	8
G. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF).....	9
H. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2020.....	9
I. L'encours de dette et la capacité de désendettement.....	9
II. L'analyse des résultats du compte administratif .....	10
A. Les résultats de la section de fonctionnement.....	10
B. Les résultats de la section d'investissement.....	12
C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire .....	12
D. Les budgets annexes .....	14
E. Les vues synthétiques .....	17
III. Les sigles utilisés.....	20

# **Les clefs de lecture du compte administratif 2020**

## **I. La synthèse globale**

### **A. Les grands enseignements de l'année 2020 marquée par un contexte sanitaire hors norme**

La comparaison du compte administratif 2020 et du compte administratif 2019 est utile pour dégager de grands enseignements de cette année 2020 hors norme. L'année 2019 correspond, en effet, au dernier exercice budgétaire avant la crise sanitaire.

Les recettes réelles de fonctionnement dites « recettes de gestion des services » hors produit exceptionnel s'élevaient en 2020 à 76,746 M€ sur un budget ouvert de 76,390 M€ avec les exécutions suivantes :

- une baisse notable des produits liés aux recettes tarifaires très sensibles au contexte sanitaire soit 4,806 M€ sur un budget ouvert de 6,723 M€ ; notamment sur la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les crèches et haltes-garderies et les accueils périscolaires. Le CA 2019 s'élevait à titre comparatif à 6,821 M€. Pour mémoire sur la Ville, il y a eu une fermeture des écoles et des crèches à partir du 16 mars 2020. Puis une réouverture a minima d'accueil pour les enfants des soignants a été prévue sur deux écoles et une crèche dès fin mars 2020. La réouverture s'est opérée le 14 mai 2020 dans les écoles par demi-classe, avant une réouverture des écoles obligatoire pour tous le 22 juin 2020. Aucune fermeture des crèches et des écoles n'a eu lieu en fin d'année 2020 malgré les mesures sanitaires de couvre-feu depuis le 17 octobre 2020 (21h-6h).
- des droits de mutation en très forte hausse : 5,841 M€ en raison de la transaction sur Meudon Campus sur un budget ouvert de 4,838 M€ ce qui vient contribuer à augmenter l'épargne brute sur 2020 ; au CA 2019, ils s'élevaient à 4,127 M€ ;
- une progression du produit de la fiscalité et des taxes ainsi que du produit relatif au subventionnement soit respectivement 60,290 M€ et 10,547 M€ en 2020 contre 58,251 M€ et 9,923 M€ en 2019.

Les dépenses de fonctionnement dites « dépenses de gestion des services » hors produit exceptionnel s'élevaient, quant à elles, à 67,799 M€ sur un budget ouvert de 73,280 M€, contre un montant mandaté de 68,303 M€ au CA 2019.

Les postes de dépenses en baisse du fait du contexte sanitaire sont ceux liés :

- au marché de restauration scolaire et aux séjours avec une exécution à 2,569 M€ en 2020 contre 3,333 M€ au CA 2019 ;
- aux contrats de prestation de services avec 1,995 M€ en 2020 contre 2,246 M€ au CA 2019 ;
- aux transports collectifs avec 0,173 M€ en 2020 contre 0,260 M€ au CA 2019.

En revanche, certains postes de dépenses ont fait l'objet d'une hausse en 2020 comme les vêtements de travail et protections (0,172 M€ en 2020 contre 0,027 M€ en 2019) ; les frais de télécommunication (0,482 M€ en 2020 contre 0,382 M€ en 2019) et les frais de nettoyage de locaux (1,577 M€ en 2020 contre 1,252 M€ en 2019).

## B. L'impact financier de la crise sanitaire en 2020

### Synthèse de l'impact financier de la crise sanitaire à fin décembre 2020

	Au global	Impact sur exercice budgétaire 2020
Perte de recettes	2 494 674,66 €	2 420 807,70 €
Dépenses exceptionnelles	1 533 003,60 €	1 455 003,60 €
Réduction des dépenses	1 472 156,51 €	1 472 156,51 €
<b>Impact financier BRUT de la crise sanitaire</b>	<b>2 555 521,75 €</b>	<b>2 403 654,79 €</b>
Subventions perçues	1 283 336,00 €	819 096,00 €
<b>Impact financier NET de la crise sanitaire</b>	<b>1 272 185,75 €</b>	<b>1 584 558,79 €</b>

L'estimation du coût brut (hors subvention) de la crise sanitaire imputable à l'exercice budgétaire 2020 s'élève à 2,404 M€.

Après déduction des subventions exceptionnelles, le coût supporté sur l'exercice budgétaire 2020 s'élève à 1,585 M€. Le contrat de soutien du département, à hauteur de 0,464 M€, a fait l'objet d'un versement sur 2021.

Pour établir ces coûts liés à la crise sanitaire, trois composantes ont été retenues et évaluées :

- les pertes de recettes ;
- les dépenses exceptionnelles ;
- la réduction des dépenses liées à l'arrêt de certains services et à l'annulation d'évènements ou manifestations.

#### **Les pertes de recettes :**

Cela représente 2,421 M€ sur l'exercice budgétaire 2020.

69 % de la perte de recettes concernent les prestations périscolaires, la restauration scolaire et les places en crèche. L'évaluation de ces pertes de recettes s'est faite en calculant le différentiel constaté entre les recettes de 2019 et celles de 2020, sur la période courant du 15 mars au 31 décembre 2020.

8 % concernent la perte de recettes sur les activités du théâtre et du cinéma pour 0,189 M€. L'évaluation de ces pertes de recettes correspond à l'écart entre les prévisions des espaces culturels selon la programmation et les recettes réelles durant la période du 15 mars au 31 décembre 2020.

5 % concernent la taxe de séjour pour 0,128 M€ sur l'exercice budgétaire 2020. Cela représente cependant un semestre de l'année 2019 et un semestre de l'année 2020 car la perception de la taxe de séjour relative au 2ème semestre est toujours perçue en année N+1. La perte de recettes pour le second semestre 2020 est évaluée à 0,074 M€, mais son impact a été traduit sur l'exercice budgétaire 2021.

Les 18 % restant concernent des pertes de recettes de moindre ampleur, allant des pertes de revenus sur les locations de salle, en passant par la régie publicitaire, l'école des sports, les abonnements médiathèques, et les redevances d'occupation du domaine public notamment.

### **Les dépenses exceptionnelles :**

Elles représentent 1,455 M€ sur l'exercice budgétaire 2020. Ces dépenses correspondent aux dépenses directement liées à la crise sanitaire.

71 % de ces dépenses concernent l'achat de protections, la mise en place du télétravail, les prestations ménages supplémentaires et les diverses demandes d'indemnisation :

- près de 23 % de ces dépenses concernent l'achat de protection (masques, gel, lingettes...) pour un total de 0,333 M€ (y compris les achats spécifiques pour les services du MAD et SIAD) ;
- près de 16 % concernent l'achat de matériel informatique pour le télétravail des agents et des directeurs d'école. L'intégralité des sommes dépensées sur ces matériels ont été comptabilisées, mais il faut mettre en perspective l'impact de la crise sanitaire sur ces dépenses, car une partie de ces dépenses était prévue pour la mise en place du télétravail ; la crise sanitaire ayant été un amplificateur et un accélérateur ;
- près de 25 % correspondent aux prestations supplémentaires de ménage des locaux, pour un total de 0,360 M€ ;
- environ 7 % concernent les différentes indemnisations dans le cadre de nos contrats avec les prestataires de service, pour un total de 0,121 M€ (notamment indemnisation Sogeres, fonds de solidarité COVID, surcoût de la restauration CNRS et annulation du séjour jeunesse) ;
- les 29 % restant concernent des dépenses de nature diverse : des prestations de sécurité pour le contrôle du port du masque sur les marchés ; les heures supplémentaires payées aux agents mobilisés pour les distributions de masques aux meudonnais ; les annulations de spectacles ; les dépenses liées à des supports de communication exceptionnels ; l'aide à la scolarité et le dispositif 2S2C.

### **La réduction des dépenses :**

Elle représente un montant global de 1,472 M€, imputables en totalité à l'exercice budgétaire 2020.

Près de 77 % des réductions de dépenses concernent l'achat de repas dans les différentes structures municipales (écoles, crèches, clubs seniors), les achats de spectacles et de films pour le théâtre et le cinéma, et l'annulation des sorties et activités prévues sur les budgets de la jeunesse et des sports :

- 49 % de ces « économies » sont liées à l'annulation des prestations de repas dans les écoles (sur le temps scolaire ou ALSH), dans les crèches, les clubs seniors et une réduction du portage à domicile. Cette réduction des dépenses est calculée sur la période du 15 mars au 31 décembre 2020, par comparaison avec les dépenses constatées sur la même période de l'année 2019, à l'identique de la méthode retenue pour le calcul des pertes de recettes.
- près de 20 % concernent l'annulation des séances de théâtre et de cinéma, pour 0,290 M€ ;
- près de 8 % concernent les économies réalisées sur les activités et séjours prévus sur les budgets de la jeunesse et des sports mais qui n'ont pas pu être organisés ;

- les 23 % restant concernent les économies réalisées sur la parution des Chloroville et les impressions externalisées à un prestataire extérieur ; l'annulation des animations dans les médiathèques et à l'espace numérique ; les économies sur la rémunération des enseignants pour les études du soir ; la non-passation de contrats vacataires dans les médiathèques, l'annulation de la fête Rabelais ; l'annulation des séjours d'été et la diminution des dépenses de cars.

### C. Les grandes masses du compte administratif de la Ville

#### EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2020 DE LA VILLE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement (A)	109 135 584,12	115 034 782,94	5 899 198,82
	Section d'investissement (A)	37 533 842,57	59 211 996,94	21 678 154,37
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002) (B)		8 001 856,08	8 001 856,08
	Report en section d'investissement (001) (B)		18 376 646,14	18 376 646,14
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports) (C)		146 669 426,69	200 625 282,10	53 955 855,41
RESTES A REALISER 2020 A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	20 824 110,50	2 459 000,00	-18 365 110,50
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1 (D)	20 824 110,50	2 459 000,00	-18 365 110,50
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	109 135 584,12	123 036 639,02	13 901 054,90
	Section d'investissement	58 357 953,07	80 047 643,08	21 689 690,01
	TOTAL CUMULE (E)	167 493 537,19	203 084 282,10	35 590 744,91

En cumulant les deux sections (fonctionnement et investissement) :

- Le résultat de l'exercice 2020 toutes sections confondues est de 27 577 353,19 € au total (soit la somme de 5 899 198,82 € et de 21 678 154,37 €) (A)
- La somme des excédents 2019 toutes sections confondues s'élève à 26 378 502,22 € (soit la somme de 8 001 856,08 € et de 18 376 646,14 €) (B)
- Cumulé aux excédents de 2019, le résultat de clôture 2020 est de 53 955 855,41 € (C = A + B)
- La somme des reports en dépenses et en recettes de 2020 à 2021 s'élève à - 18 365 110,50 € (D)
- **Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 35 590 744,91 € (E = C + D).**

**Le résultat cumulé de fonctionnement de 13 901 054,90 € sera reporté, en grande partie, en excédent de fonctionnement dans la mesure où il n'y a pas de besoin de financement en investissement à couvrir cette année.** Une partie de cette somme fera l'objet d'une affectation en réserve en investissement (recettes au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).

**Le solde d'exécution en investissement s'élève à 40 054 800,51 € et sera reporté en recettes d'investissement.**

## **D. La trajectoire des dépenses et des recettes**

Dans un contexte général de crise sanitaire, de baisse des dotations de l'Etat et de maintien de mécanismes de péréquation, les résultats perceptibles (-1,27 % sur les dépenses et + 1,38 % sur les recettes) entraînent une hausse, pour 2020, de l'épargne brute (+1,550 M€).

- 13,901 M€ d'excédent global en fonctionnement ;
  - 40,055 M€ d'excédent global en investissement avant intégration des reports ;
  - après intégration des reports de 2020 sur 2021, le résultat d'investissement reste excédentaire et s'élève à 21,690 M€.
- **A périmètre constant de comparaison entre 2019 et 2020 (voir tableau I infra) :**
- ✓ **les recettes de fonctionnement progressent de 1,38 % ;**
  - ✓ **les dépenses de fonctionnement baissent de 1,27 %.**

Les montants constatés au compte administratif 2020 sur la section de fonctionnement sont impactés par les écritures relatives aux produits de cession. Les produits de cession sont prévus au budget primitif en recettes d'investissement au 024 mais les réalisations sont inscrites en recettes de fonctionnement au compte administratif avec des écritures qui impactent les deux sections.

## **E. Les réalisations de la section de fonctionnement**

### **1. Les recettes de fonctionnement**

- une baisse sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de CA à CA (- 0,289 M€) ;
- une augmentation du produit net de la fiscalité sur les trois taxes ménages de 1,76 % au CA 2020 contre 3,64 % au CA 2019 avec un produit de 30,517 M€ contre 29,990 M€ l'année dernière (après reversement à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest) ;
- le produit des cessions de 38,139 M€, soit 31,623 M€ pour les îlots 7a, 4b1 et 4b2, soit 6,319 M€ pour l'îlot 2 ouest (SCI Meudon Trivaux logement) et soit 0,197 M€ pour l'îlot 2 ouest (SCCV Meudon Trivaux commerces) ;
- des droits de mutation immobiliers à un niveau élevé. Le réalisé 2020 d'un montant de 5,841 M€ est très supérieur au réalisé 2019 (4,127 M€), ce qui correspond à une situation exceptionnelle en raison de la revente d'un immeuble sur Meudon Campus ;
- les recettes tarifaires s'élèvent à 3,557 M€ en 2020 contre 5,425 M€ en 2019 (-34,43 %) ; cette baisse majeure est liée à la crise sanitaire et aux deux confinements qui ont eu un impact majeur sur la fréquentation dans les crèches et les haltes-garderies ainsi que sur la restauration scolaire, les accueils de loisirs et les temps d'activités périscolaires ;
- le produit encaissé pour la taxe de séjour s'est élevé à 0,218 M€ en 2020 contre 0,299 M€ en 2019, malgré la crise sanitaire et la baisse de la fréquentation des hôtels.

## 2. Les dépenses de fonctionnement

- Une hausse de la péréquation dite horizontale, c'est-à-dire entre collectivités, qui atteint un montant de 2,317 M€ en 2020 contre 1,999 M€ en 2019 (+ 16 %). Nous observons, d'une part, une hausse de 20 % du montant dû au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) et, d'autre part, une hausse de 2 % du montant dû au titre du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC). Le pacte financier et fiscal révisé fin 2020 conserve la répartition 90% pour l'EPT/10% pour les villes du FPIC, ce qui est favorable aux villes ;
- une très légère baisse des frais de personnel tous budgets confondus par rapport au compte administratif 2019 (-0,080 %) en raison de la crise sanitaire qui a freiné les recrutements et a diminué le nombre d'heures supplémentaires.

## F. Les réalisations de la section d'investissement

### 1. Les recettes d'investissement

Les principales recettes sont les suivantes :

- des subventions du département à hauteur de 0,496 M€ dans le cadre de notre partenariat pluriannuel pour mener nos grandes opérations (terrain de football à la Pointe de Trivaux ; école Maritain Renan Lafontaine ; courts de tennis Leduc ...) et de la région pour 1,089 M€ dont 0,676 M€ pour la Ruche à Meudon-la-Forêt et 0,380 M€ pour l'opération aménagement d'un stade de football en gazon synthétique dans le cadre de la convention-cadre « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Pointe de Trivaux ;
- un montant au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de l'ordre de 2,291 M€ en 2020 contre 2,918 M€ en 2019, ce qui démontre que les dépenses d'investissement sont en hausse ces dernières années et que nous sommes en phase de paiement sur les grands chantiers menés par la Ville ;
- un montant de taxe d'aménagement de 2,826 M€ en 2020 contre 0,738 M€ en 2019 ;
- les recettes d'ordre liées aux produits des cessions de terrain pour 38,139 M€

### 2. Les dépenses d'investissement

- Des dépenses d'équipement à hauteur de 22,624 M€ en 2020 contre 16,017 M€ en 2019 dont notamment :
- ✓ 5,625 M€ sur l'opération « espaces publics Pointe de Trivaux » pour les VRD de la Pointe de Trivaux ;
- ✓ 2,589 M€ sur l'opération « Pointe de Trivaux terrain de foot et parking » ;
- ✓ 2,574 M€ sur l'opération « Pointe de Trivaux ALSH école et ludothèque » ;
- ✓ 0,246 M€ sur l'opération « réaménagement du complexe René Leduc » ;
- ✓ 0,218 M€ sur la restructuration du groupe scolaire Maritain Renan Lafontaine.

1,803 M€ et 7,699 M€ ont été dépensés respectivement sur le chapitre 21 « immobilisations corporelles » et sur le chapitre 23 « immobilisations en cours ».

Le détail des travaux et des acquisitions diverses est listé de manière exhaustive dans le document n° 2 « CA 2020 présentation de la section d'investissement ».

Lesdites dépenses sont financées à hauteur de 100 % par des ressources propres (autofinancement et produits de cession).

### **G. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF)**

Un autofinancement (=épargne brute) dégagé de 9,546 M€ en 2020 contre 7,996 M€ en 2019, soit une hausse de 1,550 M€. L'autofinancement couvre entièrement le remboursement du capital de la dette qui est de 3,198 M€ (budget principal).

### **H. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2020**

En raison des recettes liées aux produits de cession sur 2018, 2019 et 2020, la Ville n'a pas mobilisé d'emprunt sur l'exercice pour financer ses investissements.

### **I. L'encours de dette et la capacité de désendettement**

Un encours de dette au 31/12/2020 de 17,1 M€ (consolidé), soit près de 35,5 M€ de moins qu'au 31/12/2010, soit un désendettement constant sur la période.

Ensuite, la capacité de désendettement mesurée par le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute dégagée doit atteindre un niveau compatible avec la durée de vie moyenne des emprunts, à savoir une durée proche de 12 ans. S'agissant de 2020, elle est mesurée à 1,8 ans contre 2,5 ans en 2019 sur le budget principal de la Ville.

## II. L'analyse des résultats du compte administratif

Variation des recettes de fonctionnement à périmètre comparable	1,38%
Variation des dépenses de fonctionnement à périmètre comparable	-1,27%
Résultat comptable de la section de fonctionnement dégagé en 2020 en M€ <b>(A)</b>	5,899
Résultat disponible en 2019 en M€ <b>(B)</b>	8,002
<b>Résultat cumulé de la section de fonctionnement (avec résultat reporté de 2019) en M€ (C = A + B)</b>	<b>13,901</b>
Résultat comptable de la section d'investissement en M€ <b>(D)</b>	40,055
Déficit des opérations de reports d'investissement en M€ <b>(E)</b>	-18,365
<b>Absence de besoin de financement pour la section d'investissement en M€ (F = D + E)</b>	<b>21,690</b>
<b>Solde disponible de fonctionnement à affecter par le conseil municipal en M€ (G)</b>	<b>13,901</b>
Proposition de mise en réserve supplémentaire en investissement (figurera au budget supplémentaire 2021) en M€ <b>(H)</b>	4,000
Epargne brute = Solde entre recettes réelles et dépenses réelles (flux exceptionnels et non récurrents déduits : cessions de biens, recettes exceptionnelles non récurrentes et dépenses exceptionnelles)	9,546

### A. Les résultats de la section de fonctionnement

#### 1. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2019 : 8,002 M€

Excédent 2019 affecté par le conseil municipal	12, 002 M€
1. à la résorption du déficit d'investissement 2019	0 M€
2. à une mise en réserve supplémentaire pour équilibrer le budget 2020	4,000 M€
3. à l'équilibre de la section de fonctionnement	8,002 M€

## 2. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2020 : 5,899 M€

### ▪ Ecart constaté entre prévisions de recettes 2020 et réalisations 2020 (les prévisions en recettes intégrant l'excédent de n-1)

Sur le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses », la Ville a encaissé des recettes très inférieures par rapport au budget ouvert en raison notamment de la crise sanitaire et d'une activité très dégradée pendant les deux confinements :

- ✓ Soit - 1,125 M€ au titre des redevances des services périscolaires ;
- ✓ Soit - 0,549 M€ au titre des redevances et droits des services à caractère social.

Sur le chapitre 73 « impôts et taxes », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2020 (+ 1,336 M€), dont notamment :

- ✓ Soit + 1,003 M€ au titre des droits de mutation ;
- ✓ Soit + 0,476 M€ au titre de la fiscalité (TH, TFB et TFNB) et au titre de la fiscalité des rôles supplémentaires.

Sur le chapitre 74 « dotations et participations », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2020 (+ 0,889 M€), dont notamment :

- ✓ Soit + 0,732 M€ au titre des subventions CAF en raison des subventions exceptionnelles COVID ;
- ✓ Soit + 0,067 M€ au titre du fonds départemental de la taxe professionnelle.

Sur le chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui viennent contribuer à expliquer (+ 0,115 M€), dont notamment :

- ✓ Soit + 0,080 M€ au titre des redevances versées par les fermiers et concessionnaires.

### ▪ Ecart constaté entre prévisions de dépenses 2020 et réalisations 2020

Sur le chapitre 011 « charges à caractère général », la sous-consommation s'élève à 3,050 M€. 14,306 M€ ont été consommés sur un montant de crédits ouverts de 17,357 M€, soit un taux de consommation de 82 %.

La sous-consommation est notable notamment sur :

- ✓ le poste « achats de prestations » (nature 6042) avec une sous-consommation de 0,697 M€ ;
- ✓ le poste « contrats de prestation de services » (nature 611) avec une sous-consommation de 0,512 M€ ;

Sur le chapitre 012 « frais de personnel », la sous-consommation s'élève à 1,436 M€, ce qui représente 5 % des crédits ouverts (30,566 M€) en raison de difficultés à recruter sur certains postes.

Sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la sous-consommation s'élève à 0,944 M€ sur un budget ouvert de 22,974 M€ et correspond à une moindre mobilisation des subventions de fonctionnement prévues au budget principal de la Ville pour alimenter les budgets annexes (0,477 M€ non consommés) et le budget du CCAS (0,289 M€ non consommés).

### 3. L'excédent total de la section de fonctionnement au 31 décembre 2020

Le total des deux excédents s'élève à 13,901 M€ (=5,899 M€ + 8,002 M€).

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Recettes de fonctionnement 2020 (y compris excédent n-1) sur le prévisionnel	84 566 351,11	115 034 782,94	30 468 431,83
Dépenses de fonctionnement 2020	84 566 351,11	109 135 584,12	24 569 233,01
<b>Sous-total (excédent dégagé en 2020) - A</b>	--	<b>5 899 198,82</b>	<b>5 899 198,82</b>
<b>Sous-total (issu de l'exercice 2019) - B</b>			<b>8 001 856,08</b>
<b>▪ TOTAL EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A LA FIN 2020 (A + B)</b>			<b>13 901 054,90</b>

#### B. Les résultats de la section d'investissement

##### 1. Le solde de clôture sur 2019

En investissement, le solde d'exécution de 17 678 154,37 € (*dépenses – recettes de l'année, hors affectation en réserves et hors excédent N-1*) auquel il faut rajouter :

✓ l'affectation en réserves du résultat de 2019	4 000 000,00 €
✓ de l'excédent d'investissement à la clôture de 2019	18 376 646,14 €
✓ pour devenir le solde de clôture de 2020	40 054 800,51 €

##### 2. Les opérations reportées sur 2021

Les reports, soit 2 459 000 € en recettes d'investissement et 20 824 110,50 € en dépenses d'investissement, font apparaître un déficit de 18 365 110,50 €.

Le solde de clôture d'investissement devient donc excédentaire, soit 21 689 690,01 € (soit l'opération suivante = 40 054 800,51 € - 18 365 110,50 €).

Il n'y a donc pas de besoin de financement de la section d'investissement cette année, après prise en compte des reports (contre 2 860 633,88 € inscrits de façon prévisionnelle au budget 2020).

#### C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire

L'affectation du résultat proposée au vote du conseil municipal en juin après le vote du compte administratif 2020 va consister à opérer les reports en recettes suivants :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A/ Résultat N 2020	5 899 198,82
B/ Résultats antérieurs reportés	8 001 856,08
<b>C/ Résultat à affecter (A+B)</b>	<b>13 901 054,90</b>
<b>Resultat d'investissement</b>	
D/ Solde exécution investissement N	40 054 800,51
E/ Solde restes à réaliser investissement	-18 365 110,50
<b>F/ Besoin de financement (D+E)</b>	<b>21 689 690,01</b>
<b>Affectation du résultat</b>	
G/ Affectation en réserves R 1068 (en investissement)	<b>4 000 000,00</b>
<b>1/ Report en recettes de fonctionnement sur 2021 au BS</b>	<b>9 901 054,90</b>
<b>2/ Report en recettes d'investissement sur 2021 au BS</b>	<b>40 054 800,51</b>

**Affectation du résultat :**

- **4 000 000 €** feront l'objet d'une affectation en réserves en investissement (recettes en 1068) ;
- **9 901 054,90 €** seront intégrés en excédent en recettes de fonctionnement en l'absence de besoin de financement en investissement à couvrir ; une partie de cette somme pourrait servir à alimenter la « provision pour dépenses imprévues » en dépenses de fonctionnement (somme qui de facto deviendrait un excédent à la fin de 2021).
- **40 054 800,51 €** seraient intégrés en excédent en recettes d'investissement.

**L'excédent cumulé des deux sections s'élève à 35 590 744,91 €.**

## D. Les budgets annexes

### 1. Budget annexe de la régie publicitaire

Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 15 530,74 €.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	90 378,55	63 252,53	-27 126,02
	Section d'investissement			0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		42 656,76	42 656,76
	Report en section d'investissement (001)			0,00
		=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		90 378,55	105 909,29	15 530,74
RESTES A REALISER 2020 A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			0,00
	Section d'investissement			0,00
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>			0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	90 378,55	105 909,29	15 530,74
	Section d'investissement			0,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	90 378,55	105 909,29	15 530,74

### 2. Budget annexe du centre d'art et de culture (CAC)

Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 0 €, la subvention d'équilibre à partir du budget principal de la Ville ayant été ajustée à l'euro près.

En raison de la fermeture des lieux de spectacle sur 2020, le niveau de réalisation en dépenses de fonctionnement s'est élevé à 1,389 M€ contre 1,860 M€ en 2019 (- 25%) avec une forte baisse des charges à caractère général de CA à CA notamment sur les achats de spectacles. En effet, 0,190 M€ ont été dépensés en 2020 pour la programmation culturelle du CAC contre 0,323 M€ en 2019. En 2020, seule une programmation estivale hors les murs a été proposée (« les scènes vagabondes »).

S'agissant des recettes, 1,583 M€ ont été titrés en 2020 contre 1,901 M€ en 2019 (-17%), la baisse étant particulièrement notable sur les recettes tarifaires (0,164 M€ en 2020 contre 0,322 M€ en 2019).

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 389 194,05	1 582 574,38	193 380,33
	Section d'investissement	380 253,74	223 745,76	-156 507,98
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		8 475,34	8 475,34
	Report en section d'investissement (001)	15 568,29		-15 568,29
		=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		1 785 016,08	1 814 795,48	29 779,40
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			0
	Section d'investissement	29 779,40		- 29 779,40
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	29 779,40		- 29 779,40
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 389 194,05	1 591 049,72	201 855,67
	Section d'investissement	425 601,43	223 745,76	- 201 855,67
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 814 795,48	1 814 795,48	-

### 3. Budget annexe de l'hôtel des activités artisanales du potager du dauphin

Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 40 440,58 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants et une subvention à partir du budget Ville (0,007 M€).

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	155 713,21	161 341,14	5 627,93
	Section d'investissement	129 950,90	127 342,00	-2 608,90
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		2,46	2,46
	Report en section d'investissement (001)		37 419,09	37 419,09
		=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		285 664,11	326 104,69	40 440,58
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			-
	Section d'investissement			0
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>			0
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	155 713,21	161 343,60	5 630,39
	Section d'investissement	129 950,90	164 761,09	34 810,19
	<b>TOTAL CUMULE</b>	285 664,11	326 104,69	40 440,58

#### 4. Budget annexe des activités commerciales du secteur Rodin-Arnaudet

Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 79 494,34 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	68 356,94	137 765,26	69 408,32
	Section d'investissement		111 651,53	111 651,53
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		4 336,02	4 336,02
	Report en section d'investissement (001)	105 901,53		-105 901,53
		=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>174 258,47</b>	<b>253 752,81</b>	<b>79 494,34</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			0,00
	Section d'investissement			0,00
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>			<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	68 356,94	142 101,28	73 744,34
	Section d'investissement	105 901,53	111 651,53	5 750,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>174 258,47</b>	<b>253 752,81</b>	<b>79 494,34</b>

#### 5. Budget annexe de l'exploitation des marchés d'approvisionnement

Le résultat définitif de clôture 2020 (après reports de 2020 à 2021) est de 51 963,35 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	533 412,92	271 430,37	-261 982,55
	Section d'investissement			0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Report en section de fonctionnement (002)		313 945,90	313 945,90
	Report en section d'investissement (001)			0,00
		=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>533 412,92</b>	<b>585 376,27</b>	<b>51 963,35</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement			0,00
	Section d'investissement			0,00
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>			<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	533 412,92	585 376,27	51 963,35
	Section d'investissement			0,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>533 412,92</b>	<b>585 376,27</b>	<b>51 963,35</b>

## **6. Budget annexe des parcs de stationnement**

Ce budget n'a donné lieu à aucune réalisation dans la mesure où il a été créé fin 2020 par délibération n°111/2020. Il concernera à terme le parking de Trivaux et celui de l'Avant-seine pour l'instant exploité par la SPL SOA. Le conseil municipal sera amené à délibérer sur le parking Trivaux lors d'une prochaine séance dès lors que celui sera mis en exploitation.

### **E. Les vues synthétiques**

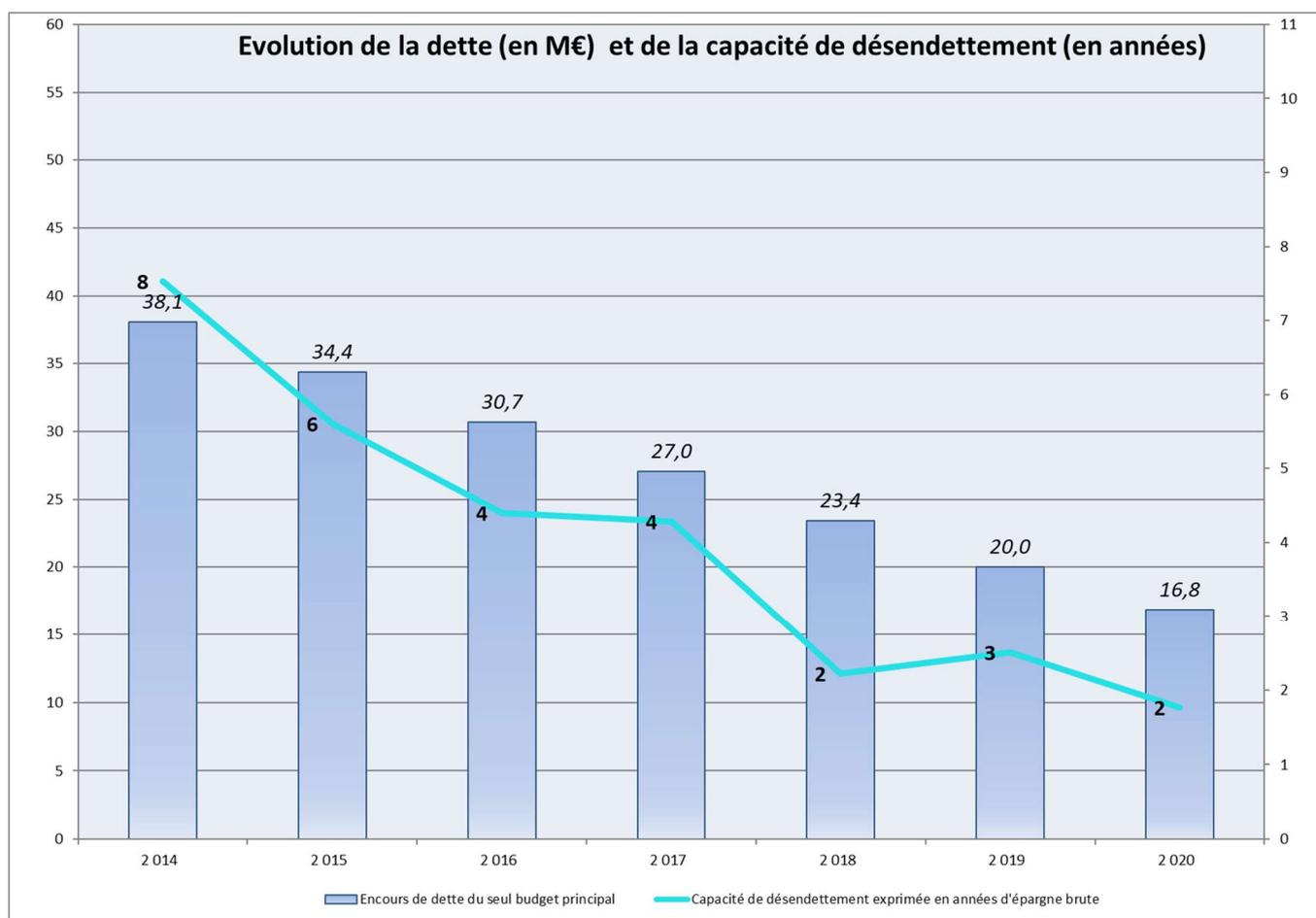
- Tableau I : vue synthétique de la section de fonctionnement (CA 2019 et CA 2020).
- Tableau II : vue synthétique de la section d'investissement (CA 2019 et CA 2020).
- Tableau III : épargne brute en 2020.
- Tableau IV : évolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement de Meudon.

	2019	2020	%	2019	2020	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU I SECTION DE FONCTIONNEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	3 575 453,95	40 352 886,84	1028,61%	34 781,70	31 881,70	-8,34%
OPERATIONS REELLES NON EXCEPTIONNELLES	54 312 486,43	53 623 931,61	-1,27%	62 308 023,66	63 169 895,82	1,38%
OPERATIONS REELLES EXCEPTIONNELLES FAISANT L'OBJET DE TRANSFERTS (DEPENSES) OU CESSIONS (RECETTES)	15 297 472,87	15 158 765,67	-0,91%	15 884 322,97	51 833 005,42	226,32%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	69 609 959,30	68 782 697,28	-1,19%	78 192 346,63	115 002 901,24	47,08%
TOTAL	73 185 413,25	109 135 584,12	49,12%	78 227 128,33	115 034 782,94	47,05%
SOLDE D'EXECUTION				5 041 715,08	5 899 198,82	17,01%
RESULTAT DE N-1 AVANT AFFECTATION				33 325 958,40	12 001 856,08	-63,99%
AFFECTATION DU RESULTAT				- 3 000 000,00	- 4 000 000,00	33,33%
RESULTAT REPORTE N-1 APRES AFFECTATION				6 960 141,00	8 001 856,08	14,97%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				12 001 856,08	13 901 054,90	15,82%

	2019	2020	%	2019	2020	%
	DEPENSES			RECETTES		
TABLEAU II SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS D'ORDRE	34 781,70	8 023 081,70	22966,96%	3 575 453,95	48 344 086,84	1252,11%
OPERATIONS REELLES SANS GESTION DE DETTE	21 643 033,58	29 510 760,87	36,35%	6 735 651,58	6 867 910,10	1,96%
GESTION DE DETTE TRESORERIE	-	-		-	-	
TOTAL	21 677 815,28	37 533 842,57	73,14%	10 311 105,53	55 211 996,94	435,46%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N	-	-		- 11 366 709,75	17 678 154,37	0,00%
RESULTAT DE N-1 AFFECTE EN INVESTISSEMENT				3 000 000,00	4 000 000,00	33,33%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N APRES AFFECTATION				- 8 366 709,75	21 678 154,37	0,00%
RESULTAT REPORTE N-1				26 743 355,89	18 376 646,14	-31,29%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				18 376 646,14	40 054 800,51	1,18
REPORTS A PRENDRE EN COMPTE	18 227 080,50	20 824 110,50	14,25%	877 495,94	2 459 000,00	1,80
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION APRES PRISE EN COMPTE DES REPORTS				1 027 061,58	21 689 690,01	2011,82%

**TABLEAU III -CALCUL DU TAUX D'EPARGNE BRUTE-CALCUL EFFECTUE APRES RETRAITEMENT  
DES CESSIONS ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS**

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	60 434	60 318	60 110	59 864	63 932	62 308	63 170
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	55 378	54 186	53 141	53 557	53 404	54 312	53 624
EPARGNE BRUTE	5 055	6 133	6 969	6 307	10 528	7 996	9 546
<i>Taux d'épargne Brute</i>	8,37%	10,17%	11,59%	10,54%	16,47%	12,83%	15,11%
ENCOURS DE DETTE AU 31 Décembre DU BUDGET PRINCIPAL	38 059	34 358	30 672	27 029	23 427	20 042	16 844
<i>Capacité de désendettement exprimée en années d'épargne brute</i>	7,5	5,6	4,4	4,3	2,2	2,5	1,8
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	3 740	3 701	3 686	3 641	3 604	3 385	3 198
EPARGNE NETTE	1 315	2 432	3 283	2 666	6 924	4 611	6 348
<i>Taux d'épargne Nette</i>	2,18%	4,03%	5,46%	4,45%	10,83%	7,40%	10,05%



### III. Les sigles utilisés

AC	Attribution de compensation (versée par GPSO jusqu'en 2015 et la MGP à compter de 2016)
APUL	Administrations publiques locales
CET	Contribution économique territoriale (remplaçant la taxe professionnelle), divisée en deux cotisations (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur la valeur foncière et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée)
CIF	Coefficient d'intégration fiscale (mesure le poids de la fiscalité GPSO par rapport au total)
CFL	Comité des Finances Locales
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
DCRTP	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGCL	Direction générale des collectivités locales (ministère de l'intérieur)
DGF	Dotations globales de fonctionnement
DGF - CPS	Dotations globales de fonctionnement – Compensation de la suppression de la Part Salaires (fraction de l'ex-taxe professionnelle)
DGFIP	Direction générale des finances publiques issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique
DMTO	Droits de mutation à titre onéreux frappant les transactions immobilières
DSC	Dotations de solidarité communautaire (versées par GPSO)
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPT	Etablissement Public Territorial
FB	Foncier bâti (taxe sur le)
FCCT	Fonds de Compensation des Charges Territoriales (flux Ville/EPT GPSO)
FDTP	Fonds départementaux de la taxe professionnelle
FNB	Foncier non bâti (taxe sur le)
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
FSRIF	Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IFER	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
LFI	Loi de finances initiale
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
LPFP	Loi de programmation des finances publiques
pb	Points de base par rapport au taux d'intérêt (marge)
PIB	Produit intérieur brut
PLF	Projet de loi de finances
PPCR	Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations
PSR	Prélèvement sur recettes (de l'Etat en faveur des collectivités)
TaSCom	Taxe sur les Surfaces Commerciales
TH	Taxe d'habitation
TP	Taxe professionnelle
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée